

## PLAN DE COURS

# GMT-4151 : Structures de données géométriques et algorithmes en SIG

NRC 11601 | Hiver 2018

Préalables : GMT 4051 ET (IFT 1001 OU IFT 1004)

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 2-2-5

Crédit(s) : 3

Ce cours a pour objectif d'enseigner à l'étudiant les différentes structures géométriques de données 2D et 3D, depuis les structures vectorielles (de spaghetti à topologiques) jusqu'aux structures en tessellé (raster, Tin) en passant par les structures Hybrides ou composées. L'étudiant verra également les méthodes d'accès spatial (par exemple, Field tree, quadtree, r-tree) et les opérateurs d'analyse spatiale tant métriques que topologiques. Les normes pertinentes seront également vues.

## Plage horaire

Cours en classe			
lundi	13h30 à 15h20	<a href="#">CSL-3170</a>	Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018
Laboratoire (13631)			
jeudi	13h30 à 15h20	<a href="#">CSL-1522</a>	Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=90715>


## Coordonnées et disponibilités

Mir Abolfazl Mostafavi

[mir-abolfazl.mostafavi@scg.ulaval.ca](mailto:mir-abolfazl.mostafavi@scg.ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
But du cours .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Description du cours .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>5</b>
Évaluation des apprentissages .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Examen final .....	5
Projet pratique 1 .....	6
Projet pratique 2 .....	6
Projet pratique 3 .....	6
Barème de notation .....	6
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	6
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	7
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	7
Absence aux examens .....	7
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>8</b>
Matériel obligatoire .....	8
Matériel complémentaire .....	8
<b>Bibliographie</b> .....	<b>8</b>
Bibliographie .....	8

# Description du cours

---

## But du cours

Initier l'étudiant aux différentes structures de données géométriques, aux notions de la topologie et aux opérateurs d'analyse spatiale. Comprendre certains algorithmes utilisés pour la manipulation des données géométriques.

## Objectifs généraux

Ce cours permettra d'acquérir les notions nécessaires pour la structuration des données géométriques et des algorithmes d'analyse spatiale. Il comprend :

- Représentation de données géométriques
- Algorithme Intersection entre des segments de lignes
- Algorithme de calcul de l'aire et du centroïde d'un polygone
- Détermination de la position d'un point par rapport à un polygone
- Manipulation des données géométriques (Translation, rotation, changement d'échelle en 2D et 3D)
- Visualisation 3D, Projections perspectives
- Coordonnées homogènes, coordonnées locales
- Numérisation des données géométriques
- Notion de la topologie, graphe PAN
- Structures de données géométriques ( Spaghetti, 'Point dictionary', 'Chain / Point dictionary', 'Node data structure', 'Extended chain structure'
- Structures de données en tessell ( Structures de données raster, Méthodes de compression de données, Méthode d'accès aux données)
- Structures de données hybrides (TINs, Triangulation Delaunay, Diagramme Voronoi)
- Introduction aux opérations graphiques (Algorithmes de généralisation cartographique, de création d'une zone tampon et d'hachurage)
- Méthodes de recherche globale (revue de structures de piles, files, listes chaînée, et arbre binaire, indexation spatiale (recherche spatiale) et arbres 2D
- Méthodes de recherche locale et analyse en réseau (Matrice d'adjacence, algorithme de parcours d'un graphe 'Breadth first', 'Depth first', 'minimum spanning tree', et 'Shortest path'.

## Approche pédagogique

Le présent cours est constitué d'une partie théorique et d'une partie pratique. Pour ce qui est de la partie théorique, la méthode d'enseignement est basée sur des cours magistraux ainsi que sur des discussions. Une synthèse et une rétroaction seront effectuées à la fin de chaque période de cours. De plus, un bref retour sur la période précédente sera effectué au début de chaque période de manière à assurer un suivi harmonieux de l'ensemble de la matière enseignée. Concernant la partie pratique, il s'agit de la réalisation de projets sur différentes parties du cours.

## Description du cours

Ce cours a pour but d'enseigner à l'étudiant les différentes structures géométriques de données 2D et 3D, depuis les structures vectorielles (de spaghetti à topologiques) jusqu'aux structures en tessell (raster, Tin) en passant par les structures Hybrides ou composées. L'étudiant verra également les méthodes d'accès spatial (Ex : Quadtree) et les opérateurs d'analyse spatiale tant métriques que topologiques. Il verra aussi les méthodes de recherche locale et globale

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
-------	------

Semaine 1: Algorithmes de bases	
Semaine 2: Algorithmes de bases	
Semaine 3: Coordonnées Homogènes et applications	
Semaine 4: Coordonnées Homogènes	
Semaine 5: Structures de données géométriques	
Semaine 6 : Triangulation Delaunay	
Semaine 7 : Diagramme Voronoi	
Semaine de lecture	
Semaine 9 : Structures de données raster	
Semaine 10 : Operations graphiques	
Semaine 11: Algorithme de recherche globale	
Semaine 12 : Recherche locale	
Semaine 14: Présentation des projets de session	
Semaine 15 : Examen final	
Lecture complémentaire :Indexation spatiale	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen final	Du 16 avr. 2018 à 13h30 au 19 avr. 2018 à 15h30	Individuel	50 %
Projet pratique 1	Dû le 8 févr. 2018 à 15h30	Individuel	12 %
Projet pratique 2	Dû le 15 mars 2018 à 15h30	Individuel	25 %
Projet pratique 3	Dû le 12 avr. 2018 à 15h30	Individuel	13 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Examen final

Date et lieu : Du 16 avr. 2018 à 13h30 au 19 avr. 2018 à 15h30 , Examen maison  
 Mode de travail : Individuel  
 Pondération : 50 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)  
Matériel autorisé : Les notes de cours

---

### Projet pratique 1

Date de remise : 8 févr. 2018 à 15h30  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 12 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

---

### Projet pratique 2

Date de remise : 15 mars 2018 à 15h30  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 25 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

---

### Projet pratique 3

Date de remise : 12 avr. 2018 à 15h30  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 13 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

---

### Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Le présent cours sera évalué, pour un total de 100%, selon les modalités suivantes :

- a) Sur la base d'un examen final, portant sur les matières vues jusqu'à la fin de session (50%)
- b) Sur les projets pratiques (50%)
  - Projet 1 (12%)
  - Projet 2 (25%)
  - Projet 3 (13%)

Note sur la politique de retards lors de la remise du rapport de travaux:  
10% par jour de retard sera enlevé de la note du laboratoire.

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Notes du cours

### Matériel complémentaire

Articles scientifiques (à venir)

## Bibliographie

---

### Bibliographie

Worboys M.F. (2004). GIS: A Computing Perspective. Second Edition, Taylor&Francis.

Cromley, G.R. (1992). Digital cartography. Prentic Hall, Englewood cliffs, new jersey 07632

The NCGIA Core Curriculum in GIScience (2004), <http://www.ncgia.ucsb.edu/education/curricula/giscc>.

Zhilin Li, Qung Zhu, Christopher Gold, (2004) Digital Terrain Modeling, principles and methodology, CRC Press

Hanan Samet (2006) Fundamentals of multidimensional metric data structures. Morgan Kaufmann publisher, Inc.